EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 avril 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six avril deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 avril 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Jacqueline CHAPON, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Olivier BIANCHI à Cécile AUDET, Havva ISIK à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Carole COURTIAL à Alain BARDOT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Philippe BOHELAY, Odile SAUGUES, Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Monique BONNET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Philippe GORCE.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 4 et donne pouvoir à Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°32 (fin du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 46.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°51.

Rapport N° 36

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2013, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 20 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

Cervolix : 6 000 euros

Cervolix AATC présente les 12 et 13 octobre 2013 son festival international de cerfs-volants et un meeting de voltige aérienne. Cervolix reste fidèle à ses principes de base : un spectacle pour tous et gratuit.

Pour cette année, l'association prévoit une augmentation des animations sur le site avec des prestations de voltiges aériennes, de plus en plus de cerfs-volants venant du monde entier, la patrouille de France, deux Supermarine Spitfire accompagnés d'un Fock Wulf 190 et de nombreux autres avions.

La Ville soutient cette manifestation depuis de nombreuses années. Il est à noter que dans le cadre de ce partenariat, l'association a offert gracieusement à la Ville en 2011 et 2012, 30 vols aériens proposés au public, dans le cadre d'une opération Citéjeune et renouvelle cette offre en 2013.

Association ADRET (Boutique de Gestion Auvergne) : 1 500 euros

L'association ADRET a pour objectif d'être un acteur du développement économique local en stimulant l'esprit d'entreprendre auprès de tous types de publics. Elle organise les concours "*Talents*" et "*Talents des Cités*" afin de valoriser des parcours de créateurs et de médiatiser leurs projets.

Le concours "*Talents*", premier concours régional et national de la création d'entreprise, récompense chaque année une centaine de créateurs d'entreprises qui ont été accompagnés dans la réalisation de leur projet. En 2012, 122 créateurs et porteurs de projet ont été récompensés en région et 25 ont obtenu un prix national.

Dans cette perspective, ADRET sollicite une subvention exceptionnelle pour décerner un prix "*Ville de Clermont-Ferrand*". Il est proposé que ce prix soit décerné prioritairement aux jeunes de moins de 30 ans, par ailleurs mobilisés dans la démarche "*Ensemble pour la Réussite des Jeunes*".

Femmes et Hommes d'Avenir : 560 euros

Installée à Croix de Neyrat, cette association a pour but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en mettant en place des activités culturelles, de loisirs et des débats. Elle met en place des évènements et des activités tels que :

- ♦ rencontre des adhérents et sympathisants autour de jeux, de chants et de danses
- ♦ activité d'expression corporelle et de connaissance de la diversité musicale
- ♦ réalisation d'un journal
- ♦ organisation d'un voyage culturel

L'association sollicite une subvention pour mettre en place une pièce de théâtre.

Vélo-Cité 63 : 1 000 euros

Vélo-Cité 63, association née en 1996, a pour objectif d'attirer l'attention des citoyens et des autorités sur les bienfaits du vélo urbain. Elle agit auprès des pouvoirs publics pour demander des aménagements cyclables, pour apporter des expertises et pour inciter à l'utilisation de la bicyclette lors des déplacements en ville.

L'association est aussi au service des cyclistes urbains pour améliorer leur sécurité, les conseiller sur des itinéraires et échanger.

Chaque année, elle organise la fête du vélo, un moment privilégié pour la rencontre et le partage de l'espace public. C'est l'occasion pour Vélo-Cité 63 de se montrer et de démontrer que le vélo à Clermont-Ferrand est possible. En 2013, cet événement se déroulera le 1er juin pour la 18ème édition.

Worldtop ESN Clermont : 1 000 euros

L'association Worldtop ESN Clermont a pour objectif de contribuer à rendre l'environnement clermontois propice à une bonne intégration pour des jeunes étudiants étrangers. Elle utilise à cet effet deux axes :

- ♦ l'organisation de manifestations solidaires, culturelles et ludiques ;
- ♦ le parrainage par des familles volontaires.

Elle organise par ailleurs des rencontres entre des étudiants nouvellement arrivés de Chine, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, et des familles, des étudiants et des retraités clermontois. Ces rencontres sont des moments privilégiés pour découvrir d'autres cultures, échanger un savoir linguistique, se faire des amis, et pourquoi pas, instaurer des échanges durables.

L'association a pour projet de mettre en place quatorze manifestations durant l'année universitaire par le biais d'action de solidarité, passant par l'intégration et la pratique du français et autour du cadre de vie, en favorisant la découverte de la ville et de la région.

La Gauthière Culture et Loisirs : 4 000 euros

Implantée dans un secteur classé en ZEP, La Gauthière Culture et Loisirs propose des activités culturelles, sportives et de loisirs, tant aux adultes qu'aux enfants.

Pour qu'elle puisse développer ses activités dans les meilleures conditions possibles, la Ville avait mis à sa disposition une animatrice pour dispenser six heures hebdomadaires d'ateliers techniques. Cet agent a fait valoir ses droits à la retraite.

L'association sollicite, en conséquence, une aide exceptionnelle pour recruter un intervenant en remplacement de l'agent municipal.

Collectif Inter Associatif Pour la Réalisation d'Activités Scientifiques et Techniques Internationales (CIRASTI) : 1 500 euros

Le CIRASTI est un collectif français d'associations d'éducation populaire œuvrant pour le développement d'une culture scientifique pour tous. Il concentre ses activités depuis 1985 autour des Expo-sciences.

Ces manifestations, constituées de projets scientifiques et techniques réalisés par des jeunes de 5 à 25 ans, sont un outil de sensibilisation et d'ouverture vers les sciences. Celles-ci sont activement portées par des collectifs d'associations régionales en lien avec le CIRASTI.

Ce dernier souhaite réunir ses membres (associations nationales d'éducation populaire et collectifs régionaux d'organisation) pour faire un grand état des lieux des Expo-sciences et pour inventer celles de demain.

Cette première édition d'assises sera organisée à Clermont-Ferrand du 25 au 27 avril 2013 au campus universitaire des Cézeaux.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 mai 2013

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, la Jeunesse
Et la Politique de la Ville

Simon POURRET